

Centre National de la Propriété Forestière  
Nouvelle-Aquitaine

A l'attention de Pierre Chevalier  
Haute-Corrèze Communauté  
Direction générale | Président  
23 parc d'activité du Bois Saint Michel  
19200 Ussel

**N/Réf : 84/GG/MM/SS**

**Objet : Avis PPA – PLUi Haute Corrèze Communauté (19)**

Tulle, le 17 juillet 2024

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu vos projets de modifications simplifiées n°1 et 2 du PLUI et nous vous en remercions.

Les modifications portent sur le règlement écrit et graphique avec des impacts minimes sur les boisements privés.

En considérant les modifications, nous n'avons pas de remarque ou observation, nous émettons un **avis favorable** dans la cadre de nos compétences.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Directeur-Adjoint du CNPF Nouvelle-Aquitaine  
Pierre Beaudesson

